

Adresse des administrateurs du district d'Arras (Pas-de-Calais) qui envoient un extrait du registre aux arrêtés du conseil général, lors de la séance du 15 thermidor an II (2 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du district d'Arras (Pas-de-Calais) qui envoient un extrait du registre aux arrêtés du conseil général, lors de la séance du 15 thermidor an II (2 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 43-44;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22525_t1_0043_0000_7

Fichier pdf généré le 09/07/2021

n

[Chaumont-Oise, s.d.] (1)

Citoyens représentans

Dans la crise qui vient d'agiter encore le faisceau de la liberté, nous devons vous rendre compte, et à la République entière, de nos sentimens. Le silence, dans ces instants critiques, est une lâcheté, l'indifférence un crime. Comptés sur notre dévouement absolu à la cause de la liberté et de l'égalité; croyés que nous voulons avec vous le maintien de la République une et indivisible et démocratique, que nous vouons à la mort les tirans et les traîtres de toute espèce et qu'aucun de nous ne voudroit survivre à la honte d'être asservi.

Soyez toujours grands, inébranlables; le peuple est là; nous sommes debout; malheur à ceux qui oseraient attenter à l'arche de l'intégralité de laquelle est attaché le salut de la grande famille.

BACHOD (*agent nat.*), ROUSSEL, HUAUT (*secrét.*), DELAFONTAINE, WATTEBLED, PREVILIEN, SAINTURE, FRANCO, DUPRÉ [et quatre signatures illisibles].

o

[Dieppe, 12 therm. II] (2)

Citoyens représentans

La patrie, sans votre fermeté, n'étoit plus. Une faction royaliste, d'accord avec les Pitt et les Cobourg, vouloit assassiner le peuple français; elle vouloit anéantir la Convention Nationale; on alloit lui offrir le joug des tyrans ou la mer. Jamais la république ne fut dans un plus grand péril; jamais aussi elle ne fut mieux défendue. Les conjuré avoient combiné leurs moyens, sans calculer votre courage; ils étoient loin de savoir qu'il grandiroit avec les dangers, et que vous aviés juré de sauver la liberté ou de périr avec elle.

Citoyens représentans, agréés le tribut de notre reconnoissance; nous vous l'offrons avec le sentiment de la joie et de l'admiration. Continués de vous montrer terribles envers les conspirateurs; que pas un d'eux n'échappe au glaive de la loi; remontés à la source du mal; frappés, frappés sans crainte; Le peuple est là pour vous seconder, avec les fonctionnaires qu'il a investi de sa confiance; tous vous invitent de rester à votre poste.

Pour nous, notre point de raliement est la Convention Nationale, et notre cri de joie : vive la république une et indivisible.

Collationné conforme à l'original par nous président et secrétaire du district soussignés,
Prre MOINE (*présid.*), GISORS (*secrét.*).

p

[Extrait du registre aux arrêtés du conseil g^{al} du distr. d'Arras; séance publique et permanente du 11 therm. II] (1).

Un membre donne lecture du *Messenger du Soir* et du *Moniteur*, dans lesquels est inscrit le décret qui met en arrestation robespierre aîné, et robespierre le jeune, couthon, lebas et St-just, tous représentans du peuple français; Il propose de réitérer le serment de vivre libre ou de mourir, et de demeurer fermement attaché à la convention nationale, de déffendre la liberté et l'égalité par tous les moyens que les loix mettent entre les mains des administrateurs; de mourir pour leur déffense, de vouer une haine éternelle à tous les pouvoirs qui voudraient s'élever au-dessus du peuple et de la convention nationale, et à tout individu qui tenterait de ramener le despotisme, sous quelque masque que ce soit. Cette proposition est adoptée à l'unanimité, et l'assemblée, d'un mouvement spontané, jure attachement inviolable à la convention nationale, et de mourir, s'il le faut, pour la déffense de la liberté et de l'égalité, et déclare qu'elle demeurera en séance permanente; arrête qu'il sera écrit à toutes les communes du district pour leur rappeler qu'elles doivent rester constamment unies à la convention nationale, et de préférer toujours la patrie aux individus, quels qu'ils soient.

L'administration arrête que le présent sera envoyé, par un courrier extraordinaire, à la convention nationale, qu'il sera imprimé, et envoyé aux communes, pour y être lu et publié.

Cet arrêté a été pris à 11 heures et demi du soir et en présence du représentant du peuple Joseph Lebon qui a signé.

Célestin LEFETZ (*v^e présid.*), VARNIER, LEROY, DELLEVILLE, REGNAULT, VITASSE, LENGLET (*adj^t à l'agent nat.*), NORMAN (*secrét.*), C.J. LEROY, WIART, CORNILLE, deux signatures illisibles, et, en fin de page, Joseph LEBON (*représentant du peuple*).

[Les administrateurs du distr. d'Arras aux c^{ns} de leur arrondissement; copie d'une lettre du 11 therm. II, 11 heures 1/2 du soir].

Concitoyens, frères et amis

Nous vous écrivons pour vous prémunir contre tous les propos que les ennemis du peuple pourroient répandre sur les événemens qui ont eu lieu à Paris, les 9 et 10 de ce mois. Demeurez, frères et amis, fermement et constamment unis à la Convention Nationale. C'est elle qui est le boulevard de la liberté et de l'égalité. Oubliez les individus et ne voyez que la patrie.

Rappelez-vous, citiens, que le peuple français n'a point renversé en vain le trône et faits des efforts généreux pour établir la république, la liberté et l'égalité. Demeurez donc fermement

(1) C 312, pl. 1 240, p. 16. Mentionné par Bⁿ, 26 therm. (2^e suppl^t).

(2) Copie de l'adresse faite à la Convention nationale par les administrateurs du district révolutionnaire de Dieppe, C 312, pl. 1 240, p. 24. Mentionné par Bⁿ, 26 therm. (2^e suppl^t).

(1) C 312, pl. 1 240, p. 33, 34; *Moniteur* (réimpr.), XXI, 375; *Débats*, n°681, 267; *C.Eg.*, n° 714; *M.U.*, XLII, 251; *J. Perlet*, n° 679. Mentionné dans Bⁿ, 27 therm. (1^{er} suppl^t); *J. Jacquin*, n° 734; *J.S.-Culottes*, n° 534; *F.S.P.*, n° 394.

attachés à la Convention Nationale; Ne voyez, nous vous le répétons, que la patrie, et, surtout, méfiez-vous des intrigues de la malveillance et de l'aristocratie, toujours habiles à profiter des événemens pour égarer l'opinion publique.

Les administrateurs du district d'Arras. Signé : Célestin LEFETZ, vice-président, VARNIER, ANSART, agent national, DELEVILLE, P. LEROY, BILLION, REGNAULT, CORNILLE, VITASSE, WIART, REGNAULT, C. NORMAN, secrétaire.

P.c.c. NORMAN (*secrét.*).

q

[Lille, 12 therm. II] (1)

Représentans du peuple,

Nous avons appris avec la plus vive indignation le nouveau complot formé par Robespierre et ses complices contre la République, et les dangers imminens qu'a courus la Convention nationale; mais la douleur a bientôt fait place à la joie, lorsque nous avons vu l'intrépidité avec laquelle vous avez bravé tous les périls pour déjouer les conspirateurs et sauver encore une fois la patrie.

C'étoit donc sous le masque hypocrite du patriotisme que des hommes orgueilleux et perfides, ayant sans cesse les mots de justice et de vertu dans la bouche et le crime dans le coeur, vouloient faire renaître la tyrannie. Les insensés ! pouvoient-ils espérer qu'après tant de sacrifices et de courage, les François, devenus républicains, eussent pu se résoudre à porter encore le joug avilissant de la servitude, et qu'après avoir brisé nos fers, vous eussiez eu la foiblesse de souffrir qu'on nous en chageât de nouveau ?

Citoyens représentans, la confiance dont vous a investi[s] le peuple françois, vous imposoit de grandes obligations dans une circonstance aussi périlleuse, et vous les avez toutes remplies; c'est à votre fermeté que la France doit son salut; et plus la liberté a été exposée, plus il est glorieux pour vous d'avoir conjuré l'orage formé pour la détruire. Continués de déjouer et de faire punir les traîtres, sous quelque forme qu'ils se présentent; et soyez persuadés que les habitans de ce district, invialement attachés à la représentation nationale, et ne voulant que l'unité et l'indivisibilité de la République, seront toujours prêts à sacrifier leurs biens, leur vie même, s'il le faut, pour les défendre envers et contre tous. *Vive la République !*

ABRESOL, CHOMBART, LE PERCQ, BUOURT, LECLEERCQ, CAGE (*secrét.*), DERVINCK, DETOUD, J.F. VANTSMONT (?) (*agent nat.*) [et deux signatures illisibles].

(1) C 312, pl. 1 240, p. 35; Bⁿ, 16 therm.; *Moniteur* (réimpr.), XXI, 375) et *Débats* (n° 681, 268) signalent que l'adresse a été lue par Gossuin; C.Eg., n° 714. Mention dans *J. Fr.*, n° 677; *F.S.P.*, n° 394.

r

[Beauvais, 12 therm. II] (1).

Représentans du peuple,

Nous avons applaudi avec transports au supplice mérité des plus astucieux comme des plus infâmes conspirateurs de la République.

Ces perfides conjurés se croyaient inexpugnables dans les retranchemens de leur réputation et du haut de la Montagne, où l'opinion égarée les avait placés; mais une secousse épouvantable, suivie de l'irruption la plus terrible, a détaché de la cime ces rocs orgueilleux et, en roulant, [ils] ont entraîné dans leur chute les scélérats qui les soutenoient. Ainsi périssent tous les ambitieux; ainsi périssent tous les traîtres. Pas plus de dictature que de triumvirat ! Pas plus de Cromwels que de Capets ! pas plus de Catilina que de Dumouriez ! La Convention, que la Convention, et vive à jamais la République !

DURAND, BACLÉ (*présid.*), BOULEAU, FABRE, DURIEZ, CARON, GUILLOTTE.

s

[Les administrateurs régénérés du départ^d de l'Eure à la Conv.; Evreux, 11 therm. II] (2)

Législateurs

Encore la plus horrible des conspirations vient d'être ourdie contre la liberté !... Les annales de la révolution, celles du monde entier n'en présentent pas de semblables !... Le sang de la représentation nationale, celui des patriotes purs, étoit prêt à couler. Cinq années de travaux et de sacrifices en tous genres étoient perdus; la république alloit devenir la proie de trois infâmes triumvirs !... Mais le père de l'univers veilloit, cet être conservateur, dont chaque instant atteste la puissance et la bonté, nous a encore conservé; la patrie est sauvée de nouveau, et les scélérats sont, ou vont être anéantis !

Grâces mille fois vous soient rendues, législateurs ! Mort et malédiction à tous nos ennemis, quelqu'ils soient ! Commandés à tout ce qui vous environne. Le salut du peuple, la conservation de la Convention Nationale : tel est le voeu de tout vrai républicain; tel est le nôtre en particulier. Dites un mot, et, s'il est nécessaire, nous volerons vous faire un bouclier de nos corps !

La patrie et la Convention en masse seront désormais nos seuls mots de ralliement. Un redoublement de zèle, d'activité et de surveillance à faire exécuter les loix, et à remplir nos devoirs et à déjouer les complots des conspirateurs, voilà nos derniers sermens; nous ne serons pas parjures.

REYNAL (*secrét.*), GEANROT (*présid.*), BEFFARA (*secrét.-g^{al}*), TAINARD, BURIN (?).

(1) C 312, pl. 1 240, p. 1. Mentionné par Bⁿ, 26 therm. (2^e suppl^l).

(2) C 312, pl. 1 240, p. 28. Mentionné par Bⁿ, 26 therm. (2^e suppl^l).